

QUESTION ÉCRITE E-3634/09  
posée par Jim Allister (NI)  
à la Commission

Objet: Le tourisme en mobil-home

La Commission a-t-elle connaissance de la discrimination subie par les utilisateurs étrangers de mobil-home en Irlande récemment mise au jour dans un article du *Cork Examiner*? Quelles mesures entend-elle prendre afin de veiller à ce que les fonds européens octroyés soi-disant pour l'amélioration des services destinés au tourisme en mobil-home soient effectivement consacrés à cet objectif?